Quarante-troisième année. — N° 362 (EDITION DU SOIR) MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1898.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hurat Lagache, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LA COMMUNICATION DU DOSSIER SECRET A LA COUR DE CASSATION

autorisée par le Gouvernement

L'AFFAIRE DREYFUS

LA COMMUNICATION DU DOSSIER SECRET

autorisée par le gouvernement

Paris, 27 décembre. — Au Conseil des ministres d'aujourd'hui, le gouvernement, *estimant suffisante la garantie* offerte par la Chambre criminelle, contre toute divulgation, a autorisé la communication du dossier secret.

Le ministre de la guerre va donc en informer, par lettre, le Président de la Chambre criminelle que ce dossier est à sa disposition dans les conditions de garanties dues à la sécurité de l'Etat, en même temps qu'à l'œuvre de la justice, qui ont été acceptées de part et d'autre.

C'est le capitaine Cuignet qui sera chargé de la *communication du dossier*, qui, après chaque séance, sera réintégré dans les archives du Ministère de la Guerre.

La connaissance complète qu'il a de ce dossier met à même cet officier de fournir à la Chambre criminelle les indications les plus utiles sur la source, la nature et la valeur de chaque pièce.

LES RELATIONS DE M. LE CONSEILLER BARD

et de M. Picquart.

Paris, 27 décembre. — A la suite d'un démenti, opposé, par M. Bard, au récit de l'*Eclair* sur ses relations avec M. Picquart, *Le Gaulois* confirme et complète les détails donnés par l'*Eclair*.

» Le fait remonte au temps, dit le *Gaulois*, où M. Picquart était, chaque jour appelé, devant la Chambre criminelle, et sollicité d'avoir à fournir des explications sur les précédentes dépositions recueillies, celles des cinq ministres de la Guerre et des généraux qui étaient venus affirmer la culpabilité de Dreyfus.

Un de ces jours, M. Quesnay de Beaurepaire, aujourd'hui président de la chambre civile de la cour de cassation, vint à son cabinet, bien qu'il n'y eût pas audience de sa chambre.

Il fut quelque peu étonné de constater que sa porte qu'il avait laissé fermée à clef, était entrouverte, puis son étonnement tourna à la stupéfaction lorsque pénétrant dans son cabinet,

Que faites-vous ici? dit M. de Beaurepaire.

— J'y suis par ordre de la Cour de cassation.

Puis, interrogeant à son tour le magistrat :

— Mais vous-même, qui êtes-vous?

— Je suis, aurait répondu M. Quesnay de Beaurepaire, s'il faut en croire la version la plus accréditée au Palais, président à la Cour de cassation d'une chambre qui, heureusement pour vous, n'a pas à connaître de votre affaire; je vous prie donc de sortir immédiatement, et je vais vous mettre en compagnie de deux gardes, auxquels vous donne droit votre qualité de prévenu.»

A ce moment, M. Bard, entrant par une porte du fond, entra à son tour, dans le cabinet de M. Quesnay de Beaurepaire, et, sans apercevoir celui-ci, qu'une disposition spéciale du local dissimulait à sa vue : « Voici la déposition de Gonse, dit-il, je crois que nous le tenons. »

M. Quesnay de Beaurepaire, intervenant aussitôt arrêtait clos l'incident en ces termes : « Messieurs, déclara-t-il à M. Bard et à M. Picquart, je crois que je suis de trop en vos affaires...»

Voilà ce que l'on dit au Palais.

L'incident, au surplus, ne sera pas oublié, et quel qu'il puisse être, il aura une suite.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Elysée sous la *présidence* de M. Félix Faure.

Le président de la République a signé un décret aux termes duquel, M. Constans, sénateur, est nommé ambassadeur de France à Constantinople.

Par un autre décret, M. Jusserand, sous-directeur aux affaires étrangères, est nommé ministre plénipotentiaire de France à Copenhague.

Après avoir expédié les affaires courantes, le conseil s'est entretenu de l'équilibre du budget de 1899.

Le ministre des finances a rendu compte à ses collègues des nouvelles propositions de la commission du budget et il a exprimé l'espoir qu'un accord décisif se ferait dans la séance que cette commission tiendrait demain.

Le Conseil s'est ensuite occupé des décorations de la Légion d'honneur à l'occasion du Nouvel an.

On a vu que le gouvernement avait autorisé la communication du dossier secret.

Les dernières difficultés avaient été aplanies dans l'entretien qu'avait eu, hier, le président du Conseil avec M. Loew, à la suite de sa déposition sur l'affaire Dreyfus.

Le duc d'Orléans

Le *Petit Bleu* publie les lignes suivantes que nous reproduisons sous réserves :

« Nous disions l'autre jour que des dissentiments assez graves pour amener le divorce, se seraient produits entre le duc et la duchesse d'Orléans. Interviwé par nous à ce sujet, M. André Buffet déclare que c'étaient là potins ridicules, qui ne méritaient pas d'être démentis.

» Or, voici que le *Siècle* précise la nature de ces dissentiments et raconte les incidents qui en auraient été la conséquence.

« Ils auraient été provoqués par l'immixtion trop fréquente de la duchesse dans la direction de la politique royaliste. Devant la résistance du duc, elle se serait réfugiée chez son père, l'archiduc Joseph, lequel se serait entremis pour empêcher un scandale et aurait déterminé sa fille à réintégrer le domicile conjugal. Mais le duc d'Orléans n'y aurait consenti qu'à la condition expresse que la duchesse ne se mêlerait plus désormais des choses de la politique. »

LE DÉSARMEMENT

Le programme de la Conférence. — Diminution des armements

Londres, 27 décembre. — Une dépêche de Rome au *Daily Mail* annonce que le programme définitif des questions qui doivent être soumises à la conférence pour le *désarmement* sera envoyé aux puissances dans un délai rapproché.

Le *Daily Mail* parlant de la question du désarmement dit qu'il est possible qu'une diminution des armements pourra se produire, mais, à l'heure actuelle, ajoute le journal, on ne voit pas très clairement cet idéal se réaliser. Les difficultés sont nombreuses et immenses.

Le *Daily News*, parlant du rescrit du tsar, dit qu'il est impossible pour l'Angleterre d'adopter la ligne de conduite qu'elle a prise sur la question du libre-échange.

Dans cette dernière question elle a pris toute seule l'initiative, mais dans cette nouvelle question il faut que le désarmement soit adopté par toutes les puissances ou par aucune.

ASPHYXIÉ DANS SA VOITURE

Rennes, 27 décembre. — Un déplorable accident, dû à l'emploi de briquettes pour le chauffage des voitures de place, s'est produit à Rennes hier soir :

Un cocher, M. Auguste Herpin, âgé de cinquante et un ans, employé chez M. Ledreux, loueur de voitures, qui occupe un emplacement sur la place de la Mairie, a été asphyxié dans sa voiture dans les conditions suivantes :

Après avoir fait plusieurs courses, Herpin était revenu depuis quelques instants à la station, quand il se sentit saisi par le froid; il eut alors la malencontreuse idée de rentrer dans sa voiture, dans laquelle se trouvait une chaufferette remplie de briquettes, puis il ferma soigneusement les portières.

Personne ne s'inquiéta de lui; ce ne fut que vers cinq heures qu'un client étant venu demander une voiture on fit avancer le cheval de Herpin. On secoua ce dernier que l'on croyait simplement endormi; il ne donnait plus signe de vie.

Le cocher fut immédiatement transporté à la pharmacie Galaisne. M. Parot, médecin de marine, fut appelé à lui donner ses soins avec plusieurs de ses confrères.

Mais tous soins étaient devenus inutiles. Le malheureux Herpin avait cessé de vivre depuis au moins une heure. Il avait succombé aux émanations d'oxyde de carbone produites par les briquettes employées au chauffage de la voiture.

Pour la veuve du colonel Henry

La souscription de la *Libre Parole* pour Mme Henry atteint ce matin 116,425 fr. 10. Nous relevons parmi les souscripteurs :

MM. Morinaud et Georges Berry, députés, marquis de Choiseul, marquis de Balande, comte de Pontac, comte Ludovic de Pias, marquis de Beauchesne, général V. Leroy, baron de Sancy, lieutenant-colonel de la Malferie, vicomte de Moubel, *baron de Broisse, marquis d'Exéa*, comte de Nayolle, comte de Fresion, Louis de Biré, général de Biré, marquis de Tholozon-Lareinty, ancien député.

Mme Le Bernet, Colas, Mme de Roiser, Senneey, artiste lyrique; comtesse de Saint-Exupéry, Mme de Verthamon, Terrillon, docteur Sanyas, Louis Le Quellec, adjoint au maire de Bordeaux : P. Balary, comte d'Hamières, docteur Hervier, de Freval, docteur Cauvin, de la Salmonière, comte de Saint-Phalle, colonel Wimberghe, général Méliran, comte de Bonadona, abbé Chavauty, G. Ozanne, docteur Rouhaut, docteur Noquet, colonel Martenet, Cordier, directeur du *Nouvelliste de Bordeaux*; lieutenant-colonel de Peyrecave.

Jules de Floris, Charles de Vauguion, A. Dugué, conseiller général; général Duquesnay, Hébert-Stevens, docteur Changarnier, Montaigne-Quétu, Van Elslandt, avocat : Maurice Vanlaer, avocat ; de Lafosse, docteur Aut, Chaix, Pouget de Saint-André, Rouge, ingénieur, de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté libre de droit de Lille : Léon Leys, Pierre Lefebvre, avocat; Adrien Besson, Gabriel Falaize, Evrard, un groupe d'étudiants de Lille, docteur Bouvrin, docteur Guermonprez.

Docteur Desplats, colonel Arnould et tous les élèves de l'Ecole des hautes études industrielles de Lille, Poinsignon, conseiller municipal de Neuilly-Plaisance; Bandon, ancien magistrat; docteur Louis de Saint-Gernain, marquise de Cambiatre, docteur Desbosses, un groupe d'élèves de philosophie au lycée Condorcet, Joseph Alba, avocat; de Tinchebray, Maillard, conseiller général; Huos, avocat; Quehant, ingénieur; Guerraz, Roger et Diogène, publicistes, etc.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Nimes, 27 décembre. — Avant-hier, on découvrait, respirant à peine, dans le très modeste logement qu'il habitait, M. Soutzo, portant une blessure dans la région du cœur.

M. Soutzo s'était frappé lui-même au retour du cimetière, où il était allé visiter la tombe de sa femme, morte il y a quelques mois à peine.

M. Soutzo, qui vivait presque pauvrement, est pourtant un grand seigneur, car son vrai nom est prince Soutzo; il est allié à plusieurs familles princières d'Europe et on prétend même qu'il est le frère du prince régnant de Roumanie.

Arrivé à Nimes il y a quelque années avec de maigres ressources, il vécut dans la retraite, ne se montrant que très rarement.

Ces derniers temps, ayant épuisé ses ressources et ses appels aux membres de sa famille puissants et riches *étant restés sans effet, le prince Soutzo dut accepter* des subsides de quelques personnes dont il avait fait la connaissance.

La mort de sa compagne, pour laquelle il avait le plus grand attachement, l'avait fort attristé, et c'est probablement ce dernier coup du destin qui l'a poussé à attenter à ses jours.

Bien que grave, l'état du prince Soutzo n'est pas désespéré.

UN RAPPORT

du ministre du commerce sur l'application de la loi sur le travail

Le ministre du commerce vient d'adresser à M. le Président de la République un rapport sur l'application, pendant l'année 1897, de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Ce travail très intéressant est un compte rendu des résultats obtenus par l'inspection du travail. Il y est traité des établissements surveillés et du personnel occupé, de l'âge d'admission dans les ateliers, de la durée du travail, du travail de nuit et du repos hebdomadaire, des tolérances accordées par l'inspecteur divisionnaire du travail, des livrets d'ouvriers, de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs. Suit une statistique des accidents survenus pendant l'année 1897, une autre concernant les établissements qui ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance.

Après avoir constaté l'insuffisance du personnel de l'inspection, le rapporteur parle des commissions départementales instituées par les conseils généraux pour présenter des *rapports sur l'exécution de la loi* et il termine son travail par une statistique des procès-verbaux dressés, en 1897, pour infraction aux lois sur le travail.

Nous reviendrons sous peu et plus longuement sur ce rapport.

LA TEMPÊTE SUR NOS COTES

Brest, 27 décembre. — Une tempête, d'une extrême violence, s'est abattue sur nos côtes.

Au large, la mer est démontée, et, en rade, elle est très grosse.

Les bateaux de pêche cherchent un refuge dans les anses et les baies.

La Préfecture maritime vient de consigner la rade. On redoute des sinistres en mer.

L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

Paris, 27 décembre. — *La Patrie* dit recevoir, de Londres, par téléphone, la communication suivante :

» Malgré les fêtes, on déploie, au *Colonial Office* une grande activité au sujet des affaires du Transvaal.

» Le gouverneur du Cap, qui est en ce moment à Londres, a eu, ce matin, une longue conférence avec M. Chamberlain.

» J'apprends que de nombreux renforts ont été expédiés dans l'Afrique du Sud, pendant la dernière quinzaine. »

LES FORTIFICATIONS DE GIBRALTAR

Gibraltar, 27 décembre. — Les fortifications de Gibraltar sont portées à leur maximum, et cependant les travaux ne se ralentissent pas.

Tous les jours on installe de nouvelles pièces, notamment sur les *points dominants du détroit* : 500 canons peuvent battre de leurs feux rasants, la mer et la terre.

Dernières Nouvelles Locales

TOURCOING

L'ÉLECTION DE TOURCOING

et la presse

Nous continuons à relever les appréciations données par les principaux journaux sur l'élection de Tourcoing.

Voici d'abord un « instantané » du *Figaro* sur M. Dron :

« Les radicaux peuvent tuer le veau gras : voici M. Dron qui leur revient. Ils l'avaient perdu aux élections du 8 mai *dernier, mais ils ont fait tout ce qu'il fallait pour le ravoir.* Ils ont révoqué le préfet sous l'administration duquel M. Dron avait été battu, et, une fois les populations averties par ce terrible exemple, ils ont invalidé M. Masurel, l'audacieux progressiste qui avait eu le malheur de battre M. Dron.

» L'élection a donc été « recommencée, mais que vouliez-vous que *fissent les électeurs? Une leur restait plus qu'à rédire* M. Dron, et ils n'y ont pas manqué. En mai dernier, c'était M. Masurel qui avait passé avec trois cents voix de majorité. *Aujourd'hui, c'est M. Dron qui l'emporte de 1,200 voix.* Suffrage universel, voilà bien de tes coups !

» Après tout, n'est-ce pas? ce n'est pas cela qui empêchera la terre de tourner. M. Dron a déjà *fait partie des précédentes* législatures, et il n'y a pas brillé d'un vif éclat. Une seule fois, sous le ministère Bourgeois, il décida d'un vote en entraînant avec lui la députation du Nord, et c'est depuis lors que les radicaux lui ont voué une reconnaissance éternelle. Dans un élan d'enthousiasme, Clovis Hugues l'appela, ce jour là, « Dron de l'air ! »

» Né à Marcoing, dans le Nord, le 21 octobre 1856, Docteur-médecin. Conseiller municipal de Tourcoing. Conseiller général du Nord. Représente la 8e circonscription de Lille, où il fut élu pour la première fois en 1889. Un petit homme très brun et très remuant, tout heureux de revenir prendre sa place à la Chambre, et qui votera pour les ministères de concentration, tout en leur tirant dans les jambes pour essayer de ramener M. Bourgeois aux affaires. N'est-ce pas là toute la politique des radicaux?... »

Les principaux organes du parti collectiviste fêtent le succès de M. Dron à l'égal d'une victoire d'un des leurs.

M. René Viviani consacre à cette élection le leader article de la *Petite République*.

Après avoir rappelé les résultats du scrutin M. Viviani dit : « Le grand jour du réveil est venu, » puis il ajoute :

« Au parti socialiste en revient le premier mérite. Nos amis du *Réveil du Nord*, avec une clairvoyance pénétrante ont préparé et mené le combat.

« L'abnégation du parti a fait le reste. Il a décidé de ne pas porter de candidat afin de ne pas diviser au premier tour les efforts et que toutes les forces vivantes de la démocratie menacée pussent résister au suprême assaut. Qu'ils soient remerciés! Par eux, puisqu'ils ont, sans qu'un seul bulletin ait manqué, jeté dans l'urne plus de trois mille suffrages, par eux la victoire a été rendue possible. Elle a pu être remportée du premier coup. Et l'éclat du triomphe autant que ce triomphe même réjouira tous ceux à qui les ardeurs de la lutte laissaient, il y a six mois, des inquiétudes et des angoisses.

M. A. Millerand avoue aussi dans la *Lanterne*, la coalition radicale-collectiviste.

Parmi les journaux de la région, l'*Avenir de Dunkerque*, assure que cette élection est un triomphe, non seulement pour la démocratie tourquennoise, mais aussi pour la démocratie du Nord qui avait vivement regretté la défaite de M. Dron, en mai 1898, obtenue par des procédés dont la Chambre d'abord et le libre suffrage des électeurs ensuite ont fait bonne justice.

L'*Avenir*, d'Arras, reconnaît que M. Dron doit son succès à l'appoint apporté par les collectivistes.

« Certes, écrit-il, les opinions de l'honorable député de Tourcoing diffèrent sur certains points des nôtres; certes l'élement socialiste compte aussi pour une part dans la brillante majorité qui vient d'assurer son élection. Il serait puéril de le dissimuler.

La *Croix* commente longuement les résultats de l'élection de dimanche.

Elle s'étonne que ces laborieuses populations du canton où « la sève religieuse circule encore intense et vivante » aient préféré « ce sectaire à un homme qui partage leurs croyances, cet étranger à un concitoyen, cet ambitieux à un dévoué, ce politicien à un homme d'affaires et expérimenté en tout ce qui intéresse l'industrie, gagne-pain du pays. »

Elle recherche ensuite les causes de ces inconséquences et indique entre autres celle-ci :

« A part la défection d'un certain nombre de modérés qui ont mis, en votant, leurs rancunes, leurs jalousies, leurs ambitions intimes ou leurs intérêts avant les principes chrétiens qu'ils affirmaient encore le matin, à part, dis-je, ces trahisons coupables ou ces lâchetés imbéciles, plus nombreuses qu'on ne pense, il faut attribuer cette contradiction dans la conduite de la plupart, au manque d'*éducation* ou d'*action* politiques.

» Les « bons » ne *connaissent* pas assez ou ne *veulent* pas avec assez d'énergie leur devoir de citoyens. »

Ou plus loin :

« Ils (ces « bons ») se contentent de bien voter pour leur compte et se désintéressent de la lutte qui les troublerait dans la sereine — j'allais dire la béate — tranquillité de leur existence d'honorables pères de famille !

« Ils ont les principes, ils ont l'instruction, ils ont de la fortune, ils ont un cercle plus ou moins étendu d'influence, ils sont estimés : facilement ils seraient écoutés.

» Mais voilà ! pour cela il faudrait parler, il faudrait prendre son cœur à deux mains et se jeter dans l'apostolat politique et social qui, entendez-le bien, est devenu un apostolat chrétien.

» Et alors ils n'osent pas. Ils abritent leur timidité derrière d'innombrables et futiles prétextes.

» *La conséquence?*

» Tourcoing est aujourd'hui là où se trouvait Roubaix quand il élisait le fr.·. Moreau, à Lille quand il votait pour Sever encore radical.

» Après Moreau, Carrette et Jules Guesde; après Sever radical, Sever socialiste et Debory.

» De même MM. Hassebroucq, Masure Six et Cie, votre Dron vous mènera à Delpech-Dumortier et consorts.

» Quant à Dron lui-même, dans quatre ans, ou bien il fera comme Sever et Moreau : il plongeon complet dans la Sociale ou bien il sera épuré par... pur.

» Et vous goûterez de la vache enragée de la Sociale.

» Et vous m'en direz des nouvelles. »

DERNIÈRE HEURE COMMERCIALE

LAINES

(Télégramme de Georges Deyon)

Havre, 27 décembre. — Le marché est calme mais les cours se maintiennent. On a vendu 1050 balles. Les prix n'ont pas changé sur la cote de vendredi. L'émission sur janvier est de 99 filières.

Bourse de Paris du 27 décembre

Cours précéd.	Tendance : soutenue	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 97	3 0/0	101 80	101 85	101 80
101 35	3 0/0 Amortissable	101 30	101 30	101 20
105 35	3 1/2 0/0	105 30	105 30	105 30
37 75	Banque de France	37 50	37 50	37 50
958 ..	Banque de Paris	956 ..	956 ..	955 ..
586 ..	Comptoir National	... ..	587 ..	587 ..
731 ..	Crédit Foncier	... ..	730 ..	731 ..
865 ..	Crédit Lyonnais	863 ..	861 ..	862 ..
... ..	Société Générale	... ..	... ..	510 ..
1902 ..	Lyon	1900 ..	1895 ..	1895 ..
1540 ..	Midi	... ..	... ..	1540 ..
2105 ..	Nord	... ..	... ..	2100 ..
... ..	Orléans	... ..	... ..	1880 ..
1288 ..	Gaz	... ..	... ..	1267 ..
645 ..	Métaux	... ..	619 ..	619 ..
3580 ..	Suez	3580 ..	3575 ..	3574 ..
487 ..	Dynamite	495 ..	494 ..	495 ..
94 90	Italien	94 80	94 87	94 60
... ..	Russe Consolidé 4 0/0	... ..	... ..	... ..
94 85	— 3 0/0 or 1894	94 85	94 75	94 60
... ..	— 4 0/0 1894	... ..	... ..	... ..
95 05	— 3 1/2 0/0 1896	... ..	94 85	94 60
517 ..	Banque Impériale	... ..	... ..	... ..
... ..	Andalous	... ..	... ..	517 ..
785 ..	Autrichiens	785 ..	785 ..	785 ..
... ..	Lombards	... ..	... ..	... ..
685 ..	Méridionaux	684 ..	684 ..	684 ..
86 ..	Nord-Espagne	87 ..	87 ..	86 ..
165 ..	Saragosse	170 ..	170 ..	165 ..
45 97	5 0/0 Extérieure Espagne	45 95	45 80	45 87
24 45	3 0/0 Portugais	24 22	24 22	24 30
... ..	5 0/0 Hongrois or	... ..	... ..	... ..
... ..	4 0/0 Turc ..... série B.	... ..	47 80	47 70
26 80	— ..... série C.	26 75	26 80	26 87
22 83	— ..... série D.	22 85	22 75	22 80
108 75	Chemins Ottomans	109 ..	108 75	110 50
554 ..	Banque Ottomane	550 ..	550 ..	549 ..
369 ..	Tabacs Ottomans	... ..	... ..	... ..
... ..	Egypte	... ..	... ..	... ..
... ..	Alpines	... ..	... ..	... ..
83 ..	BS AF. Chartered	82 25	82 75	84 75
14 ..	Bufflesdoorn Estate	... ..	... ..	14 ..
121 50	Cappe Copper	122 ..	122 50	122 ..
... ..	Champ d'Or	... ..	... ..	48 ..
131 ..	Consolidated Goldfields	131 50	132 ..	130 ..
675 ..	De Beers	677 ..	677 50	675 50
632 ..	Ferreira Gold	... ..	... ..	629 ..
203 ..	Geldenhuis Estate	203 ..	204 ..	203 ..
47 ..	Huanchaca	... ..	... ..	48 ..
... ..	Langlaagte Estate	... ..	... ..	93 50
... ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	... ..	... ..	... ..
49 50	Mozambique (Comp. de)	... ..	49 75	49 25
775 ..	Mossamedes (Comp. de)	... ..	... ..	775 ..
53 25	Randfontein Estate	... ..	53 25	53 50
780 ..	Rio-Tinto	779 ..	780 ..	781 ..
230 50	Robinson Gold	230 50	230 50	230 ..
130 ..	Simmer et Jack	... ..	130 50	129 ..
35 ..	Spassky	... ..	... ..	35 ..
196 50	Tharsis	196 50	195 50	195 50
... ..	Transvaal Consol.	... ..	34 25	34 ..
... ..	French South Afric	... ..	83 ..	84 ..
156 ..	East Rand	156 ..	156 ..	155 50
... ..	Robinson Bank	... ..	... ..	... ..
... ..	Brésil 4 0/0	53 70	53 60	53 50
63 7/8	Brésil 5 0/0	63 7/8	64 ..	63 43 46
... ..	Chinois 4 0/0	... ..	... ..	... ..
... ..	Ecaldu 4 1/2 0/0	... ..	... ..	... ..
... ..	Consolidé Anglais	... ..	110 7/16	110 7/16
25 26	Chèque	25 25 1/2	25 ..	25 26

COURS AU COMPTANT

VILLE DE PARIS		Cours préc.	Clot.	CREDIT FONCIER		Cours préc.	Clot.
OBLIGATIONS	1855-60 3 0/0	—.—	—.—	Bons 1887		53.00	53.25
	1865 4 0/0	558.25	556.50	Bons 1888		50.25	53.50
	1869 3 0/0	426.25	425.75	Commun.	1879	497.00	498.00
	1871 3 0/0	417.00	417.00	—	1880	497.00	498.50
	1875 4 0/0	517.50	505.00	—	1891	498.50	498.00
	1876 4 0/0	505.50	505.00	—	1892	501.00	500.00
	1886 3 0/0	—.—	—.—	Foncières	1877	500.00	000.00
	1886 3 1/2	—.—	—.—	—	1879	501.00	502.00
	1892 2 1/2	394.50	390.50	—	1883	00.00	495.00
	1892 2 1/2	402.00	402.00	—	1885	00.00	495.00
				— 5e	1885	00.00	00.00
				—	1895	00.00	489.00

BOURSE DE LILLE DU 27 DÉCEMBRE 1898. — Armentières 1886, 505. — Lille 4890, 499; 4893, 501.50. — Denain et Anzin, 294. — Anzin, 5185. — Aniecourt, 850. — Bully-Grenay, 3400. — Douay, 4986. — Carvin, 4500. — Crespin, 320. — Douchy, 985. — Dourges, 244. — Lens, 445. — Liévin, 1900. — Meurchin, 4940. — Id., 9250.

Bourse Commerciale du 27 décembre

	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Avoines			**Lin**		
Courant	17.50	17.50	Courant	42.75	41.75
Prochain	16.40	17.35	Prochain	42.75	41.75
Janvier-Février	16.40	16.20	4 premiers	42.75	41.75
4 premiers	16.45	16.35	4 mars	43.25	43.25
4 mars	16.60	16.65	**Colza**		
Seigles			Courant	51 ..	51 ..
Courant	14.65	14.65	Prochain	50.75	50.75
Prochain	14.40	14.40	4 premiers	51 ..	51 ..
Janvier-Février	14.40	14.40	4 mai	51.50	51.25
4 premiers	14.40	14.40	**Alcools**		
4 mars	14.40	14.40	Courant	44.75	44.25
Blés			Prochain	44.50	44.00
Courant	20.70	20.60	4 premiers	44.50	44.00
Prochain	20.75	20.70	4 mai	44.50	44.00
Janvier-Février	20.85	20.85	**Sucres**		
4 premiers	21.10	21.15	Courant	29.62	29.50
4 mars	21.35	21.25	Prochain	29.87	29.75
Farines			4 premiers	30.12	30..
Courant	45.45	45.35	4 mars	30.02	30.50
Prochain	45.20	45.05	4 mai	.....	30.25
Janvier-Février	45.15	45.10	Roux	.....	10.50
4 premiers	45.25	45.20	Raffinés	.....	.....
4 mars	45.50	45.45	Circulation	00.000 sacs	
Corbeil	.....	48..			

LA FRANCE AU DEHORS

Notre art en Allemagne

M. Antony Valabrègue rente en France, après avoir accompli en Allemagne une très intéressante mission dont il avait été chargé par M. Henry Roujon, directeur des beaux-arts.

Il s'agissait, pour M. Antony Valabrègue, d'étudier, de l'autre côté du Rhin, les spécimens de l'art français qui s'y trouvent, et de dresser, d'autre part, un rapport sur les industries d'art allemandes qui se sont développées durant ces dernieres années d'inquiétante façon.

M. Antony Valabrègue est un poète, et un artiste. Il était digne de se voir confier par M. Roujon une mission délicate; il s'en est, paraît-il, fort bien acquitté.

Mais à la direction des beaux-arts, ce qu'on n'a pas voulu dire, c'est le résumé de ce que M. Valabrègue a vu en Allemagne. Et voici les renseignements qu'il a bien voulu donner lui même :

« L'Allemagne, a dit M. Valabrègue, se prépare à l'Exposition de 1900 avec une ardeur étonnante; de toutes parts, on travaille furieusement pour prendre part à la grande manifestation de la fin du siècle. Dans chaque région, des comités se sont formés ; les chambres de commerce, les représentants des principales sociétés d'art décoratif, les fabricants, les artistes se remuent. Il s'agit de savoir ce que produira ce mouvement. Il s'agit de savoir s'il nous profitera.

» Il est évident que depuis quelques années les Allemands nous ont fait une concurrence très sérieuse au point de vue de l'application de l'art à l'industrie. Des musées ethnographiques importants ont été créés de tous côtés et ont suscité des recherches originales, des efforts indépendants, un désir de reconstituer des industries d'antan et d'en créer de nouvelles

» Ce mouvement, au fond, c'est nous qui l'avons déterminé; les travaux de nos céramistes, de nos verriers, de nos émailleurs, ne sont pas passés inaperçus en Allemagne; il n'est pas de musée allemand qui n'ait acquis des pièces de nos maîtres décorateurs. Les Allemands suivent avec attention le mouvement artistique moderne français; certains de nos artistes sont peut-être plus connus de l'autre côté du Rhin que chez nous. On trouve, dans les musées d'Allemagne, des verres de Gallé et des médailles de Roty, en bien plus grand nombre qu'en nos propres musées.

» Ces *modèles*, les musées les prêtent; on se les passe de main en main; on les copie, on les imite; en s'en inspirant, on fabrique autre chose; l'émulation aidant, l'initiative naît, et des œuvres intéressantes sont créées.

» Ajoutez à cela que l'Allemagne est décentralisée, que chaque province a conservé son esprit propre, et que chaque pays produit des industries différentes et originales; vous aurez alors pénétré le secret du mouvement nouveau qui se produit en Allemagne, dans les milieux artistiques.

» Ce mouvement nous menace, nous devons l'avouer; les Allemands très industrieux, si nous ne les combattons pas, finiront par nous battre sur un terrain qui nous appartient. Nous sommes les maîtres de l'art industriel moderne ; les Allemands nous étudient passionnément, nous imitent, et nous dépasseront, si nous ne les étudions pas à notre tour, si nous ne nous surpassons pas nous-mêmes, si nous ne les forçons pas à toujours nous imiter, en créant toujours mieux ; au besoin, dans cette lutte, nous devrons user des procédés de nos adversaires. Ils nous ont pris des procédés de fabrication. Prenons-leur leurs systèmes d'émulation. Créons des musées d'art industriel. Appelons-y nos ouvriers et nos artistes. Suscitons dans nos provinces la résurrection d'industries anciennes ; incitons nos industriels à créer des industries nouvelles, enfin, protégeons l'industrie nationale.

On le voit, M. Valabrègue a vu en Allemagne des choses intéressantes, et il en a rapporté des idées nettes. Ces idées, il les développera dans le rapport qu'il adressera prochainement au ministère des beaux-arts.

TIRAGE FINANCIER

Bons de l'Exposition

Paris, 26 décembre. — Cet après-midi, a eu lieu au Crédit Foncier, le dix-septième des vingt-neuf tirages des bons de l'Exposition de 1900.

Le lot de 100,000 francs est gagné par le numéro 386 de la série 133

Le lot de 10,000 francs est gagné par le numéro 4,004 de la série 225.

Les deux lots de 5,000 francs sont gagnés par les numéros 6,914 de la série 279 et 6,227 de la série 187.

Les cinq lots de 1,000 francs sont gagnés par les numéros 62 de la série 293 ; 4,145 de la série 166; 6,762 de la série 104; 4,526 de la série 49 ; 8,273 de la série 96.

Les cent cinquante numéros suivants sont remboursables à 100 francs.

A LA COMMISSION DU BUDGET

Paris, 26 décembre. — La commission du budget a entendu aujourd'hui un exposé de M. Pelletan de la situation du budget au point de vue de l'équilibre après les diverses modifications qu'a apportées la commission au projet du gouvernement.

Après avoir incorporé les dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine ainsi que les dépenses de Madagascar, le budget se présente avec un excédent de dépenses de 1,715,000 fr. sur les prévisions du gouvernement. En outre, il y a 21,570,000 francs de recettes proposées par le gouvernement et qui ne sont pas adoptées par la commission.

LE BILAN LÉGISLATIF

Voici exactement sept mois que la nouvelle législation est commencée.

La nouvelle Chambre a terminé la session ordinaire commencée par l'autre Chambre et tenu une session extraordinaire.

Il y a eu une quarantaine de séances au cours de ces deux sessions.

Quel est le bilan de la Chambre ?

Rentrée le 1er juin, elle a, vers la mi-juin, renversé le cabinet Méline. Il n'a pas fallu moins d'une quinzaine de jours pour examiner divers systèmes de concentration, de conciliation ou d'union républicaine, et finalement pour aboutir à la constitution du cabinet Brisson, qui s'est faite le 30 juin.

La Chambre s'est séparée la veille du 14 juillet après avoir entendu le fameux discours de M. Cavaignac et voté les quatre contributions.

Résultat de son travail pendant ces quarante-cinq jours de session : zéro.

Elle a été convoquée pour la session extraordinaire qui devait être consacrée au vote du budget le 25 octobre.

Le même jour elle a renversé le cabinet Brisson.

M. Charles Dupuy a pris le pouvoir le 1er novembre et lu sa déclaration ministérielle le 4.

Dans tout le mois de novembre la Chambre n'a pas voté une seule loi d'intérêt général.

En décembre, elle a été saisie de la loi douanière sur les vins, de la convention franco-italienne et du projet relatif aux taxes de remplacement de l'octroi de Paris.

Elle a vivement voté au dernier moment les deux premières de ces lois et n'a pu parvenir à se mettre d'accord sur la troisième.

Or, elle a tenu vingt-neuf séances durant la session extraordinaire : soit vingt-cinq séances consacrées à des interpellations sur l'affaire Dreyfus, à des ergotages et à dormir.

Quant au budget, on se trouve devant ce fait qui ne s'est peut-être jamais présenté